

Annexe 2.3 : Check-list de vérification de l'éligibilité du crédit

IFP responsable de l'évaluation

Données générales sur le crédit éligible :

Date de l'approbation de l'évaluation d'éligibilité de la PME :

Nom de la PME :

Matricule fiscal de la PME :

Montant total du crédit au titre de la composante 1 pour l'entreprise et les sociétés appartenant au même groupe :

Montant total du crédit au titre de la composante 2 pour l'entreprise et les sociétés appartenant au même groupe :

Oui _____ Non _____

Critère d'éligibilité au relèvement de la quotité prévu par l'article 13 de la présente note :

Montant du co-financement IFP au titre du crédit accordé sous la composante 1 :

Montant du co-financement IFP au titre du crédit accordé sous la composante 2 :

Le crédit est conforme aux exigences et garanties environnementales et sociales nationales et des donateurs (Banque mondiale) Oui _____ Non _____

Echéance du crédit accordé au titre de la composante 1 :

Echéance du crédit accordé au titre de la composante 2 :

Délai de grâce accordé sur le crédit :

La tarification du crédit respecte les taux fixés par la présente note Oui _____
Non _____

Conclusion :

Le crédit est éligible Oui _____ Non _____

La composante au titre de laquelle le crédit est éligible C. 1 _____ C. 2 _____

Responsable de l'évaluation :

Approbation de l'évaluation :